Le budget communal 2019

Le budget prévisionnel 2019, proposé par la commission des finances du Conseil municipal a été voté lors de la réunion du Conseil municipal du 27 mars 2019.



Recettes / Dépenses de fonctionnement : 742 323,06 €

Recettes / Dépenses d'investissement : 206 646,22 €

Les taxes locales restent identiques à celles de 2008 :

- Taxe d'habitation : 15,79%
- Taxe foncière bâtie : 13,65%
- Taxe foncière non bâtie : 62,29%
- La contribution à la valeur ajoutée des entreprises est dorénavant déterminée et collectée par Vexin Centre, puis redistribuée par la Communauté de communes.

Les investissements : 104 951,78€.

- Remboursements d'emprunts : 37 093,78€.
- Remboursement de caution : 1 800€
- Frais d'études SIARP (eaux pluviales) : 18 000€.
- Arrosage semi automatique : 2 952€
- Grille église : 10 000€
- Insonorisation et peinture de la salle de restauration scolaire : 24 200€
- Accessibilité handicapés+ conditions de travail du personnel communal : 8 450€.
- Installations générales :

- Barrières de sécurité école : 1300€.

- Bornes incendie : 500€.

- Décorations de Noël : 656€

Les travaux de fonctionnement : 42 635€, répartis comme suit :

- Effacement tags : 600€
- Nettoyage façade JFC GIR : 900€
- Travaux d'électricité à l'école : 1 602€
- Travaux peinture à l'école maternelle : 12 665€
- Réfection surface de la cour de l'école primaire : 14 946€
- Coin cuisine dans la garderie: 1 500€
- Travaux dans le clocher de l'Eglise : 3 606€
- Travaux d'électricité en salle du CM : 3 073€

- Pose de rideaux en salle du CM : 3 743€

Les subventions communales : 19 446€.

- Sourigriz : garderies scolaires du matin et du soir: 3 200€.
- Foyer rural : 1 000€.
- Anciens combattants : 200€.
- Club du 3ème âge : 800€.
- DIRAP : 76€.
- Gris'lit clic : 1 570€.
- Association sportive de l'école : 300€.
- Jardinons ensemble en Vexin : 600€
- Grisy-code : 1 000€.
- Caisse des écoles dont activités périscolaires : 10 700€.

Documents
Procès- verbal du Coneil municipal du 27 mars 2019
Liens utiles
Agenda d'accessibilité des personnes handicapées.
Les archives du budget communal